

Un investissement de plus de 570 000 \$ pour des travaux majeurs aux habitations Jarry



Depuis le 22 avril 2013, des travaux majeurs de 570 000 \$ pour remplacer les garde-corps des balcons, les portes de balcons et les fenêtres ont lieu aux habitations Jarry, situées au 8087, rue Berri. La durée des travaux sera d'environ douze semaines. Ceux-ci ont commencé à s'accroître le 13 mai dernier.

Veillez noter que ces travaux d'amélioration engendreront des dérangements temporaires, dont la visite d'ouvriers dans les logements,

le va-et-vient des ouvriers, du bruit et de la poussière. Mentionnons que les balcons ne seront pas accessibles et que l'accès à la terrasse (du côté de la rue Jarry) sera restreint à certains moments durant les travaux.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

ÉTAPE 1

Le **28 juin 2012**, l'OMHM a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Jarry. **Seize** personnes ont été consultées par **Marc Sédillot**, agent de liaison, et **Chantale Montpetit**, directrice de projets, accompagnés de **Patrick Littée**, consultant de la firme d'architectes Chevalier Morales, concernant le remplacement des garde-corps des balcons.

Des deux options proposées, c'est celle combinant le verre et le verre modéré qui a rallié la majorité. Ce modèle donne une apparence moderne à l'immeuble, tout en procurant une intimité par rapport aux passants qui circulent dans la rue. Les locataires ont convenu que les structures d'aluminium qui retiennent les panneaux de verre doivent être foncées pour s'agencer avec les contours des portes et des fenêtres. Le panneau qui sépare les balcons doubles sera aussi en aluminium foncé. Les locataires étaient unanimes sur leur besoin d'intimité par rapport à leur voisin de balcon.

Comme les barrotins seront remplacés par des panneaux de verre trempé, les locataires se sont dits préoccupés quant à la sécurité et la solidité de cette matière. Notre consultant les a rassurés en leur expliquant les avantages du verre et les critères de sécurité que les concepteurs doivent respecter. Un fait est intéressant à relever : tout comme pour le pare-brise d'une voiture, le verre éclate, mais ne tombe pas, en cas de bris.

Les locataires ont soulevé la question des antennes satellites qui sont présentement fixées aux barrotins de leur balcon. À ce sujet, il a été convenu d'installer des supports individuels sur les structures de béton, uniquement pour les locataires qui désirent conserver leur antenne. Précisons que toutes les antennes fixées aux barrotins seront déplacées avant le début des travaux.



ÉTAPE 2

Le **4 décembre 2012**, l'OMHM a tenu une **rencontre d'information** animée par **Marc Sédillot** et **Selfar Abdouch**, nouvelle directrice attirée à ce projet. Les **23** personnes réunies ont été informées des démarches qui seront effectuées par l'OMHM au cours de l'été et de l'automne. Cette rencontre a permis d'annoncer les modifications au projet. En plus des garde-corps, toutes les fenêtres de l'immeuble seront remplacées ainsi que les portes de balcon.

ÉTAPE 3

Le **25 avril 2013**, l'OMHM a tenu une troisième **rencontre d'information** animée par **Marc Sédillot** et **Selfar Abdouch**, accompagnés de **Paul Hince**, directeur à l'entretien et aux réparations. Les **45** personnes réunies ont été informées des travaux qui débutaient, du déroulement et du calendrier des travaux. Cette rencontre a permis de clarifier plusieurs informations importantes pour le bon déroulement des travaux sur le chantier. À ce moment, il était question d'installer un système de nacelle suspendue à la toiture et de travailler sur une façade à la fois, par colonne. Or, cette méthode a été mise de côté. L'entrepreneur va plutôt faire les travaux en passant par l'intérieur des logements. Ceci changera l'ordre dans lequel les logements seront visités. Lors de cette rencontre, les locataires ont manifesté leur désir que la terrasse côté Jarry soit ouverte le plus longtemps possible. Veuillez noter que, pour des raisons de sécurité, la terrasse sera fermée le jour pendant les travaux, mais ouverte le soir et les week-ends. La terrasse sera fermée uniquement les jours où les logements des étages supérieurs seront visités.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Veuillez noter qu'au moins deux longues visites sont prévues dans chaque logement. Il pourrait y avoir d'autres visites, plus courtes, pour faire des ajustements et des inspections du travail.

	Travaux	Durée
1^{er} visite	Porte et fenêtres	Plusieurs heures
2^e visite	Balcon	Plusieurs heures
3^e visite	Finition, si nécessaire	Au besoin
4^e visite	Inspection finale des travaux effectués	Environ 15 minutes



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin du périmètre de sécurité, des zones de travaux et des équipements de l'entrepreneur. Le conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. Veuillez ne pas y déposer vos déchets. Prenez note que la terrasse **communautaire** sera fermée de jour durant les travaux. Nous sommes désolés de cet inconvénient.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les garde-corps des balcons seront remplacés. Les barrotins de fer seront remplacés par des panneaux de verre trempé.</p>	<p>Les garde-corps sont en fin de vie utile.</p> <p>Les panneaux de verre trempé s'agencent aux nouveaux garde-corps.</p>	<p>Meilleure apparence Moins d'entretien</p>
 <p>Les panneaux séparateurs de bois sur les balcons doubles seront remplacés par des panneaux d'aluminium anodisé.</p>	<p>Ils sont en fin de vie utile.</p>	<p>Durabilité, Intimité</p>
 <p>Les portes de balcon seront remplacées par un modèle similaire (deux rangées de portes).</p>	<p>Elles sont en fin de vie utile. Les nouvelles portes empêcheront l'infiltration d'eau, d'air, etc. La porte extérieure à isolation thermique est plus épaisse; la porte intérieure est simple.</p>	<p>Meilleure intégrité de l'immeuble</p> <p>Confort accru dans les logements</p>
 <p>Les fenêtres seront remplacées par un modèle similaire (2 rangées de fenêtres).</p>	<p>Les fenêtres sont en fin de vie utile. Les nouvelles fenêtres empêcheront l'infiltration d'eau, d'air, etc. La fenêtre extérieure à isolation thermique est plus épaisse; la fenêtre intérieure est simple.</p>	<p>Meilleure intégrité de l'immeuble</p> <p>Confort accru dans les logements</p>
 <p>Une porte sera ajoutée dans le garde-corps de la terrasse au 2^e étage.</p>	<p>Cette porte servira uniquement aux employés de l'OMHM pour l'entretien du nouveau toit vert.</p>	<p>Facilité d'accès et d'entretien</p>
 <p>Les tapis-gazon qui sont installés sur les balcons seront retirés.</p>	<p>Ces tapis provoquent l'usure prématurée des balcons.</p>	<p>Meilleure intégrité des balcons</p>

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR



LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS PORTES ET FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



BALCON DÉGAGÉ, PRÊT POUR LES TRAVAUX.

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS BALCONS ET VIDEZ-LES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.

Avant



Après



Nous vous prions d'enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre des fenêtres à l'intérieur et à l'extérieur. N'oubliez pas de retirer les rideaux, les climatiseurs et les barreaux (s'il y a lieu) avant le début des travaux dans votre logement. Nous vous rappelons qu'il est préférable d'attendre la fin des travaux avant de poser votre climatiseur.

Il est aussi recommandé de couvrir et de protéger le mobilier sur la terrasse communautaire, située au 2^e étage.

Votre collaboration est essentielle pendant les travaux, d'autant plus que votre présence sera requise afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement.

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsque les travaux commenceront, lisez l'AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l'entrée de votre immeuble.
- 2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.
 - a) l'entrepreneur placera un AVIS sur votre porte, un mot dans votre boîte aux lettres ou vous téléphonera au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.**
 - b) Assurez-vous d'être présent** au moment fixé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami, pour vous remplacer.
- 3. Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé** (absence prolongée, séjour à l'hôpital, voyage, etc.), nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible votre agent de liaison, Marc Sédillot, au 514 868-3077.**
- 4. Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

Un projet qui change la vie aux habitations Jarry

Les habitations Jarry ont entamé en beauté la deuxième phase du projet de lutte aux îlots de chaleur à l'été 2012. Ce projet d'une valeur de 15 000 \$, soutenu par le programme *La Ville en vert*, consistait en la plantation de végétaux au niveau du métro ainsi que la mise en place d'une toiture verte adjacente à la terrasse commune. Rappelons que la première phase des travaux a suscité un grand intérêt au sein de la communauté et des locataires avec la création d'un jardin urbain sur la terrasse en juin 2011.



La Ville en vert est un projet mis en place conjointement par l'Office municipal d'habitation de Montréal et le Centre d'écologie urbaine de Montréal. Il vise à créer des îlots de fraîcheur et à améliorer le milieu de vie dans les habitations à loyer modique de Montréal avec la participation des locataires et de professionnels.

Ce projet a été financé en partie par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre avec les locataires des habitations Jarry a donc eu lieu au printemps 2012 au sujet de la deuxième phase des travaux. Animée par **Danielle Lacroix, agente de liaison**, et **Patrice Godin, du Centre d'écologie urbaine de Montréal**, cette réunion avait pour but de présenter la multitude d'avantages que procureront la plantation d'arbres au niveau du métro et la mise en place d'une toiture verte afin d'améliorer la qualité de vie des locataires de manière durable. Avec une certaine curiosité, les résidents des habitations Jarry ont ainsi vu le toit adjacent à leur terrasse se couvrir de terreau et de plantes dites « alpines » ayant la capacité de résister à la chaleur et aux grands froids. Depuis, la terrasse des habitations Jarry est fréquentée avec une toute nouvelle assiduité. Soleil, fraîcheur et fierté accompagnent les discussions entre voisins, confortablement assis dans leurs balançoires.

Voici quelques-uns des avantages d'un toit vert :

- **Lutte aux îlots de chaleur urbains**

La multiplication des toits verts aurait le potentiel d'abaisser les températures à l'échelle locale et municipale, entraînant par le fait même une réduction de l'apparition des phénomènes d'îlots de chaleur urbains et une diminution des épisodes de smog et de chaleur accablante.

- **Amélioration de la gestion des eaux de pluie**

Les toits verts sont réputés pour leur efficacité à retenir l'eau de pluie : les plantes, le terreau et les drains parviennent généralement à bien intercepter l'eau de pluie qui sera utilisée par les plantes.

- **Amélioration de la qualité de l'air**

Les végétaux se trouvant en milieu urbain, notamment sur les toits verts, sont reconnus pour filtrer les particules en suspension.

- **Augmentation de la durée de vie de la toiture**

Les toits verts sont reconnus pour durer plus longtemps que les toits traditionnels. Certaines études démontrent qu'un toit vert double au minimum la durée de vie de la membrane d'étanchéité.

- **Réduction des impacts de la pollution sonore**

Les plantes et le substrat des toits verts permettent de réduire les nuisances sonores.

- **Santé et bien-être**

Les espaces verts et les toits verts, jouent un rôle important sur la santé et le bien-être des individus, en diminuant le stress. Ils favorisent, entre autres, la détente, la sérénité, le calme, la paix et le repos.

- **Amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment**

Les toits verts possèdent un potentiel d'isolation intéressant au printemps et à l'automne, mais c'est à l'été que leurs gains en climatisation se font le plus sentir. Une collaboration extraordinaire pour améliorer la qualité de vie des locataires aux habitations Jarry!

QUAND JE
VOIS
MON TOIT...
EN VERT !



Les résidents des habitations Jarry font partie des 5 300 ménages qui bénéficient du programme *La Ville en vert*, une initiative née de la collaboration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et de l'équipe pluridisciplinaire du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM).

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS JARRY

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directrice de projets :
Selfar Abdouch



Marc Sédillot



Selfar Abdouch

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à l'entretien et aux réparations :
Marlène Dufresne
- ◆ Agente de location :
Colette Kandolo
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Marlène Dufresne



Colette Kandolo



Michèle Daniels

L'ENTREPRENEUR

Norexco construction est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Jarry. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Ève Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.